

DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES (05)

COMMUNE D'ORCIERES

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID : 005-210500963-20241003-AR2024_174R-AR



PLAN LOCAL D'URBANISME



5.9. PERIMETRES A L'INTERIEUR DESQUELS S'APPLIQUE LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU) DONT LE DPU RENFORCE

Révision générale du PLU approuvée le : 7 décembre 2024

Mise à jour du PLU n°1 effectuée le :

- 3 OCT. 2024



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le



ID : 005-210500963-20241003-AR2024_174R-AR